Réunion de rentrée
septembre 2015

Eléments ASH

Répartition des secteurs ERH (voir document annexe pour le détail)

Martine REMY referent67nord5@ac-strasbourg.fr *Collège Foch HAGUENAU* ***06 81 07 50 07***	*- HAGUENAU ville et communes rattachées au secteur du Collège FOCH* *- BRUMATH* *- HOCHFELDEN* *- HOERDT* *- Collège et Lycée Ste Philomène-HAGUENAU* *- IMP Les GLYCINES*
Bénédicte SPITZER *referent67nord4@ac-strasbourg.fr* *Collège Foch HAGUENAU* *Collège Bois Fleuri SCHWEIGHOUSE, à compter de mi septembre 2015* ***06 30 12 95 43***	*- SCHWEIGHOUSE* *- MERTZWILLER* *- REICHSHOFFEN* *- NIEDERBRONN* *- PFAFFENHOFFEN* *- LA WALCK et ttes communes rattachées à ces collèges* *- IME SONNENHOF*
Frédérique SUBIGER *referent67nord2@ac-strasbourg.fr* *Collège Kléber HAGUENAU* ***03 88 73 26 34***	*- HAGUENAU ville et collège KLEBER* *- Lycées Schumann, Nessel, Siegfried, WALBOURG* *- Collège WALBOURG et WOERTH* *- Communes rattachées au Collège de WOERTH* *- IMPRO HARTHOUSE* -

PLAN

- Nouveaux textes
- Attention modèle GEVA-sco
- Calendrier MDPH

De nouveaux textes ASH à la rentrée 2015

- PPS et GEVA-sco: BO du 19 février 2015 / présentation, intervention des ERH en réunion de directeurs à la rentrée
- PAP : BO du 5/01/2015
- Redoublement : le maintien en maternelle devient une compensation accordée par la MDPH / voir **Nomenclature PPS** BO 19/0/15 (annoncé par décret Novembre 2014 et confirmé par la circulaire de rentrée 2015 qui proscrit le maintien)

Plan Personnalisé de Scolarisation

- Un nouveau texte, qui émerge au bout des 10 ans de la loi d'égalité des chances (*arrêté du 6 février 2015)*
- Une démarche harmonisée sur le territoire national, des compensations ajustées, et **une évaluation harmonisée par un nouvel outil, le GEVA-sco** (expérimentée en 2014-2015 sur le département) Sécuriser les décisions et assurer l'équité
- De la compétence de la CDA, sera édité à terme par la MDPH (Maison de l'Autonomie, MDA), à l'éclairage des besoins exprimés dans le GEVASCO

Des compensations précisées

- La ***nomenclature du PPS*** sera plus précise : les compensations préconisées dans le Plan Personnalisé de Scolarisation seront plus étoffées
- Des exemples suivent :

Le PPS notifie une Orientation scolaire

6.1. Enseignement ordinaire : avec AVS (I ou M)

6.2. Maintien en maternelle

6.7. Scolarisation en milieu ordinaire à temps partagés (UE et établissement scolaire)

6.8. Unité d'enseignement et scolarisation en Clis (« ULIS d'ECOLE ») à temps partagés

6.9. Unité d'enseignement et scolarisation en Ulis à temps partagés

Le PPS notifie un Matériel pédagogique

8.1. Ordinateur portable ou tablette

Le PPS édite des Préconisations

<u>Aménagements pédagogiques</u>

10.1.3. Tutorat

10.1.4. Outils de communication

10.1.5. <u>Double jeu de livres</u>

10.1.6. <u>Supports de cours (clef USB, photocopies…)</u>

10.1.7. Aménagement des activités physiques et sportives

10.1.8. <u>Programmation adaptée des enseignements (exemple : CAP en 3 ans…)</u>

10.1.9. Autres (à préciser)

Préconisations (suite)

<u>**Adaptations pédagogiques**</u>

- <u>10.2.1. Adaptation des supports</u>
- <u>10.2.2. Adaptation des consignes</u>
- <u>10.2.3. Exercices différenciés</u>
- <u>10.2.4. Evaluations adaptées</u>
- <u>10.2.5. Programmation adaptée des objectifs d'apprentissage</u>
- <u>10.2.6. Autres (à préciser)</u>

10.5 <u>Mesures préparatoires à l'orientation professionnelle (stages, évaluations, bilans)</u>

10.6 <u>Prise en compte des besoins pour les sorties et voyages scolaires</u>

GEVASCO….

Mode d'emploi…

GEVASCO : définition

Nouveau cadre légal de référence : arrêté du 06/02/2015

GEVASCO = **G**uide d'**EVA**luation des besoins de compensation en matière de **SCO**larisation

L'objectif du GEVA-sco est de faire une photographie des besoins d'un élève, en référence aux besoins usuels d'un élève ordinaire du même âge. C'est le ***décalage*** *(d'autonomie) qui va déclencher la* ***compensation****.*

Outil harmonisé pour sécuriser les décisions et assurer l'équité.

Dans le champ de la scolarisation, le Guide d'EVAluation des besoins de compensation en matière de SCOlarisation (**GEVA-Sco**) regroupe les principales informations sur la situation d'un élève, pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du Projet Personnalisé de Scolarisation.

Le GEVA-sco remplace tous les documents supports de demandes, notamment d'accompagnement, de matériel pédagogique adapté ou d'orientation.

NB : Ne plus utiliser le formulaire « feuilles jaunes », Renseignements Scolaires, annexe 11A, B ou C (collège) ou PPI.

- Dans le cas d'une première saisine de la MDPH, le recueil des informations concernant la situation de l'élève peut prendre la forme du **GEVA-Sco/première demande (concerne un élève qui n'a pas encore de PPS)**. Ce document est renseigné, notamment, par l'équipe éducative, dans le cadre d'un dialogue avec l'élève handicapé majeur ou, s'il est mineur, ses représentants légaux.

- Lorsque l'élève bénéficie déjà d'un Projet Personnalisé de Scolarisation, le **GEVA-Sco/réexamen** est renseigné par l'enseignant référent lors de la réunion de l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) prévue par l'article D. 351-10 du code de l'éducation. **Il constitue le compte-rendu de cette réunion.**



Le GEVASCO remplace :

- **le compte-rendu d'Equipe Educative**

➢ Dans ce cas, il appartient au directeur d'école de le renseigner (GEVA-sco première demande: voir le site ASH67, onglet "ASH67", ligne "la MDPH"...)

- **ou le compte-rendu d'ESS**

➢ **Dans ce cas, il appartient à l'Enseignant Référent Handicap de le renseigner (GEVA-sco réexamen)**

➢ NB : à RETOURNER complété par l'enseignant à l'ERH 48h (jours ouvrables) avant l'ESS à l'ERH qui l'aura adressé en amont à l'école, au moment de l'invitation à l'ESS

➢ **ATTENTION: ne pas l'enregistrer ou imprimer en PDF, ce qui fige le document; les zones de saisie concernant l'enseignant vous seront précisées**

- Les **Renseignements Scolaires** (niveau scolaire, emploi du temps, éléments de contexte, grille d'autonomie…).

Il est important de le renseigner avec le plus de précision possible.

Version 2 – décembre 2014

GEVA-Sco
Scolarisation



Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

PREMIÈRE DEMANDE

Pour l'année scolaire 20…. / 20….

Date de réunion de l'équipe éducative …. / …. / 20….

Identification

Nom et prénom de l'élève : ____________________ Date de naissance : …. / …. / ….

N° et rue : ____________________

Ville : ____________________ Code postal : ____________

Tél. : ____________ Courriel : ____________________

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
☐Mme / ☐M. :	☐Mme / ☐M. :	☐Mme / ☐M. :
N° et rue :	N° et rue :	N° et rue :
CP : Ville :	CP : Ville :	CP : Ville :
Tél. :	Tél. :	Tél. :
Courriel :	Courriel :	Courriel :

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : ____________________

Tél. : ____________ Courriel : ____________________

Établissement scolaire fréquenté : ____________________ Classe fréquentée : ____________

N° et rue : ____________________

Ville : ____________________ Code postal : ____________

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation





2015

Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décloisonnement, autres...)

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
☐ PAI	
☐ PPRE ☐ PAP	
☐ Mesures éducatives	
☐ Autres	

Accompagnement et soins	Commentaires, précisions
☐ RASED	
☐ SAPAD	
☐ CNED	
☐ Soins hospitaliers	
☐ CAMSP ☐ CMP ☐ CMPP	
☐ EMS	
☐ SESSAD	
☐ Soins en libéral	
☐ Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
☐ Aménagements et adaptations pédagogiques	
☐ Outils de communication	
☐ Matériel informatique et audiovisuel	
☐ Matériel déficience auditive	
☐ Matériel déficience visuelle	
☐ Mobilier et petits matériels	
☐ Transport	
☐ Autres	

Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP, CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

- ☐ scolarité sans aménagements ayant permis des acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge
- ☐ scolarité sans aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- ☐ scolarité avec des aménagements ayant permis les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- ☐ scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

Emploi du temps actuel de l'élève
(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Observation des activités de l'élève

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
Mobilité, manipulation	Faire ses transferts (ex. : du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Accessibilité du bâti : ☐ oui ☐ non ☐ partielle Nature des difficultés rencontrées :	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)							
	Utiliser les transports en commun							
	Avoir des activités de motricité fine							
Entretien personnel	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes							
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
	Prendre soin de sa santé							
Communication	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir des messages non verbaux							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.
B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière **(commentaires indispensables si la case est cochée)**.
D : activité non réalisée **(commentaires indispensables si la case est cochée)**.



Observation des activités de l'élève (suite)

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Lire							
	Écrire							
	Calculer							
	Organiser son travail							
	Contrôler son travail							
	Accepter des consignes							
	Suivre des consignes							
	S'installer dans la classe							
	Utiliser des supports pédagogiques							
	Utiliser du matériel adapté à son handicap							
	Prendre des notes (quel que soit le support)							
	Participer à des sorties scolaires							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.
B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière **(commentaires indispensables si la case est cochée)**.
D : activité non réalisée **(commentaires indispensables si la case est cochée)**.

Évolutions observées et perspectives, notamment en matière de projet professionnel :



Remarques de l'élève et/ou de ses parents, particulièrement par rapport au projet de vie ou au projet professionnel :

Remarques des professionnels :

Participants à la réunion

Nom-Prénom	Fonction

Le manuel du GEVA-Sco est consultable en ligne à l'adresse www.cnsa.fr
Vous pouvez joindre tout document complémentaire en tant que de besoin (PAP, PPRE, PAI...).

Ce document est un recueil d'informations destiné à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
Il ne préjuge pas des avis et des décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).





Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

RÉEXAMEN

N° de dossier MDPH : ________ Pour l'année scolaire 20___ /20___ Date de réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation ___/___ /20___

Identification

Nom et prénom de l'élève : ________ Date de naissance : ___/___ /______

N° et rue : ________

Ville : ________ Code postal : ________

Tél. : ________ Courriel : ________

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
☐ Mme / ☐ M. : ________	☐ Mme / ☐ M. : ________	☐ Mme / ☐ M. : ________
N° et rue : ________	N° et rue : ________	N° et rue : ________
CP : ______ Ville : ________	CP : ______ Ville : ________	CP : ______ Ville : ________
Tél. : ________	Tél. : ________	Tél. : ________
Courriel : ________	Courriel : ________	Courriel : ________

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : ________

Tél. : ________ Courriel : ________

Établissement scolaire fréquenté : ________ Classe fréquentée : ________

N° et rue : ________

Ville : ________ Code postal : ________

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation





2015

Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décloisonnement, autres...)

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
☐ PAI	
☐ Mesures éducatives	
☐ Autres	

Accompagnement et soins	Commentaires, précisions
☐ RASED	
☐ SAPAD	
☐ CNED	
☐ Soins hospitaliers	
☐ CAMSP ☐ CMP ☐ CMPP	
☐ EMS	
☐ SESSAD	
☐ Soins en libéral	
☐ Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
☐ Aménagements et adaptations pédagogiques	
☐ Outils de communication	
☐ Matériel informatique et audiovisuel	
■ Matériel déficience auditive	
■ Matériel déficience visuelle	
☐ Mobilier et petits matériels	
☐ Transport	
☐ Autres	

Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP, CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

☐ scolarité ayant permis les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

■ scolarité n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

Emploi du temps actuel de l'élève
(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Observation des activités de l'élève

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
Mobilité, manipulation	Faire ses transferts (ex. : du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Accessibilité du bâti : ☐ oui ☐ non ☐ partielle Nature des difficultés rencontrées :	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)							
	Utiliser les transports en commun							
	Avoir des activités de motricité fine							
Entretien personnel	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes							
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
	Prendre soin de sa santé							
Communication	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir des messages non verbaux							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.
B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière **(commentaires indispensables si la case est cochée).**
D : activité non réalisée **(commentaires indispensables si la case est cochée).**

Observation des activités de l'élève (suite)

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Lire							
	Écrire							
	Calculer							
	Organiser son travail							
	Contrôler son travail							
	Accepter des consignes							
	Suivre des consignes							
	S'installer dans la classe							
	Utiliser des supports pédagogiques							
	Utiliser du matériel adapté à son handicap							
	Prendre des notes (quel que soit le support)							
	Participer à des sorties scolaires							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.
B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière **(commentaires indispensables si la case est cochée)**.
D : activité non réalisée **(commentaires indispensables si la case est cochée)**.

Évolutions observées et perspectives, notamment en matière de projet professionnel :



Bilan de la période écoulée

En quoi les aménagements, adaptations, orientations et compensations ont-ils facilité la scolarisation de l'élève, permis d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances, ou permis d'augmenter la durée de scolarisation ?

Aménagement et adaptations pédagogiques (dont matériel pédagogique adapté)

Dispositifs collectifs de scolarisation (ULIS, unité d'enseignement, SEGPA...)

Missions réalisées par la personne chargée de l'aide humaine

2015

Accompagnements et soins (ESMS, libéraux, autres…)

Perspectives

Objectifs pédagogiques et axes à travailler pour la suite du parcours de formation et/ou du projet professionnel

Remarques de l'élève et/ou de ses parents, particulièrement par rapport au projet de vie ou au projet professionnel :

Remarques des professionnels :

Participants à la réunion

Nom-Prénom	Fonction

Le manuel du GEVA-Sco est consultable en ligne à l'adresse www.cnsa.fr
Vous pouvez joindre tout document complémentaire en tant que de besoin.

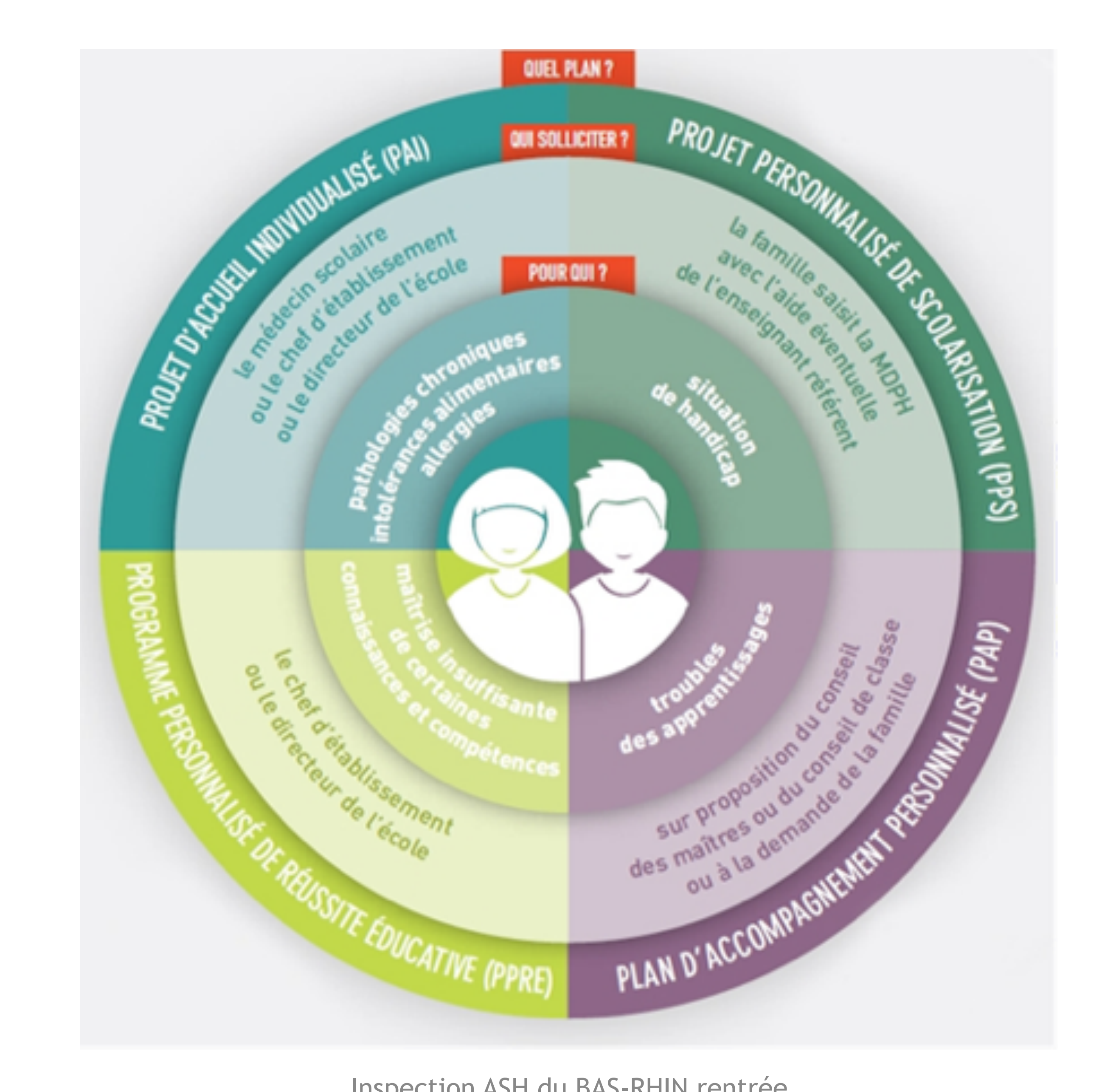
Ce document est un recueil d'informations destiné à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
Il ne préjuge pas des avis et des décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Ce GEVASCO doit être

- Conservé à l’école pour mémoire du parcours de l’élève
- Diffusé aux partenaires présents à la réunion
- Joint au dossier MDPH s’il y a lieu

PAP

- Textes officiels: circulaire n°2015-016 du 22 janvier 2015, circulaire de rentrée 2015
- Mise en œuvre: circulaire académique
- En lien avec Catherine THON. Ce sont les médecins de l'Education nationale qui instruisent les dossiers de demandes de PAP (remplace le PAI pour les troubles des apprentissages/DYS)



Inspection ASH du BAS-RHIN rentrée
2015

Accompagnement pédagogique des élèves, dispositifs d’aide et redoublement

- Textes de référence: décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014, et circulaire de rentrée 2015
- Dispositifs : PPRE, PAP, PAI et PPS
- Redoublement en maternelle: décision de la CDA (compensation accordée par la MDPH)

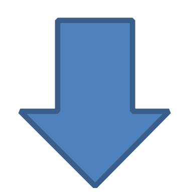
Pour mémoire …

PAP (se substitue au PAI DYS), remplace le PPRE qd la difficulté perdure	PPS
- *ne relève pas du champ du handicap, mais d'adaptations pédagogiques : pr répondre à des difficultés scolaires durables en raison d'un*	- *relève du champ du handicap et d'aménagements pédagogiques* - *dérogatoire du droit commun* - *« feuille de route » du parcours*
De la compétence du MEN qui constate les troubles	*De la compétence de la CDA : figurera à terme dans la notification MDPH*

CALENDRIER ERH

Septembre- décembre 2015	- *ESS concernant les sortants d'ULIS Ecole et Collège (orientations à finaliser pour le 15 janvier) et situations sensibles/urgentes* - *Les ESS sont programmées 1 mois en amont (envoi du GEVASCO avec l'invitation) : les ERH prennent contact avec les écoles dès la rentrée*
Janvier - mars 2016 *(ATTENTION : 5 semaines de classe seulement en janvier février, congés d'HIVER*	- *AVS : Premières demandes (à l'initiative de l'école : équipe éducative et GEVASCO 1ère demande, date limite 15 mars) et renouvellements (à l'initiative de l'ERH, date limite 30 mars)* - *ORIENTATIONS EN CLIS : dossier à finaliser pour le*
Avril - juin 2016	*- ESS concernant les élèves bénéficiant d'un SESSAD, SAAIS (BRAILLE) ou SSEFIS (JACOUTOT), avec ou sans prolongation à demander*

Pour toute question relative à la scolarisation d’un élève en situation de handicap (**voir Memento ASH**)



Le site de l’ASH du Bas-Rhin : http://www.circ-ien-strasbourg-ais.ac-strasbourg.fr/